



Bâle, le 17 mai 2019

Communiqué aux médias

## Compromis supportable plutôt que confrontation

**Seule une approche globale peut permettre à l'agriculture de renoncer à l'utilisation de pesticides de synthèse et d'engrais chimiques. Cela comprend une rotation culturale diversifiée, des plantes et des animaux robustes, l'utilisation du plus possible de fourrages de sa propre exploitation ainsi que l'encouragement d'un environnement diversifié avec beaucoup d'insectes auxiliaires.**

Au lieu d'un débat désagréable et qui ne mène à rien sur les initiatives concernant les pesticides et l'eau potable, on demande des solutions globales. Bio Suisse considère que le contre-projet indirect **refusé** de justesse aujourd'hui par la Commission CER-N est intelligent et prévoyant: diviser par deux les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires (PPH) d'ici 2030, améliorer la protection de l'eau souterraine et potable, renforcer les règles d'autorisation pour les pesticides. Cela permettra des progrès rapides dans le cadre des lois existantes.

Bio Suisse espère que le plénum du Conseil national décide malgré le vote négatif de la Commission CER-N de suivre cette voie.

### Contacts

Lukas Inderfurth, Responsable de la communication d'entreprise,  
061 204 66 25, [lukas.inderfurth@bio-suisse.ch](mailto:lukas.inderfurth@bio-suisse.ch)

Martin Bossard, Responsable des affaires politiques,  
076 389 73 70, [martin.bossard@bio-suisse.ch](mailto:martin.bossard@bio-suisse.ch)

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 7'100 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 1'000 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch)